

Rôles des comités et sous-comités du programme

Le comité du programme de résidence

Le comité de programme est responsable de tout ce qui concerne la formation, l'assignation de stage, l'assurance de la qualité du contenu des stages et du curriculum académique, que ce soit les cours ou les activités d'enseignements hospitalières, de la formation en psychothérapie et de la formation en recherche. Le comité se réunit 4 fois par année.

Les sous-comités

Admission

Le sous-comité d'admission est en lien avec le CaRMS. Il comprend le sous-comité d'admission restreint qui comprend la directrice du programme, le directeur du département universitaire, deux professeurs et deux résidents. Il a la responsabilité d'évaluer les dossiers des candidats à notre programme. Le sous-comité d'admission élargi, présidé par la directrice du programme, regroupe l'ensemble des évaluateurs (professeurs et résidents) qui vont procéder aux entrevues de groupes et individuelles. À la fin des 2 journées d'entrevues, les évaluateurs se réunissent pour établir conjointement avec la directrice du programme une liste de classement qui est envoyée au CaRMS. Le sous-comité d'admission élargi révisé aussi périodiquement le processus d'évaluation et d'admission des candidats (dernière révision à l'automne 2012).

Évaluation

Le sous-comité d'évaluation regroupe les coordonnateurs des sites hospitaliers et un résident nommé par ses pairs assure le suivi des évaluations de stages des résidents, des examens oraux, des évaluations de psychothérapies et de la recherche. Il s'assure que chacun des résidents poursuit son parcours longitudinal conformément aux exigences du Collège Royal. Lorsqu'un résident est en difficulté, le sous-comité élabore un plan de remédiation et s'assure de son application. Les membres du sous-comité d'évaluation élaborent conjointement le Formulaire d'évaluation de fin de formation (FEFF) pour chacun des résidents finissants. Ce sous-comité se réunit maintenant 6 fois par an.

Le sous-comité de programme élargi duquel dépendent :

- le groupe de travail de l'enseignement et d'évaluation des compétences
- le groupe de travail de psychiatrie générale
- le groupe de travail de pédopsychiatrie
- le groupe de travail de gériopsychiatrie
- le groupe de travail des psychothérapies
- le groupe de travail de réadaptation
- le groupe de travail de consultation-liaison
- le groupe de travail en soins de collaboration
- le groupe de travail de psychiatrie des toxicomanies

Le sous-comité de programme élargi regroupe les coordonnateurs locaux des sites hospitaliers, les responsables des blocs de cours, les responsables des groupes de travail et trois à quatre résidents siégeant au comité de programme et au sous-comité d'évaluation. Son mandat est de réviser l'ensemble de notre offre de service, au niveau des cours, au niveau de la formation en psychothérapies et au niveau des stages à la lumière des nouvelles exigences du Collège Royal.

Les responsables des blocs de cours (ex. gérontopsychiatrie) sont aussi responsables de l'offre de stages dans les domaines correspondant au cours. Ces groupes de travail ont le mandat de réviser l'offre de service au niveau des stages et au niveau des cours qui leur correspondent. Le responsable du groupe de travail des psychothérapies participe aux travaux du comité de programme.

Sécurité

Le sous-comité de sécurité et d'évaluation des milieux de stages se réunit au moins 2 fois par an et étudie les rapports des résidents coordonnateurs des différents milieux de stages au niveau académique et au niveau de la sécurité des résidents à l'intérieur de chacun de ces milieux.